

PARCOURS CULTUREL

**MUSÉES**





## **Le mot de l'Inspection Académique, partenaire des parcours culturels.**

**Par Philippe Tiquet, IA DASEN Puy-de-Dôme**

Les Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) s'inscrivent comme priorité gouvernementale dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation de la refondation de l'école de la République visant une éducation à l'Art et par l'Art. L'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés, la contribution à l'épanouissement et à la réussite de chaque jeune par le plaisir de l'expérience esthétique, par l'appropriation de savoirs, de valeurs, de compétences et le développement de la créativité en sont les enjeux principaux.

Le parcours éducatif et culturel renvoie à la construction personnelle de l'élève en temps scolaire et hors temps scolaire, à son cheminement singulier, marquée de l'empreinte de l'ensemble de ses expériences vécues de la maternelle à l'Université. Il s'appuie sur les dispositifs d'apprentissage mis en place à cet effet, organisés et structurés en fonction des caractéristiques des élèves, des ressources disponibles, des choix des équipes pédagogiques en lien avec les partenaires de l'École.

Trois piliers fondent les parcours :

- Les connaissances
- Les rencontres avec les œuvres, les artistes, les professionnels de la culture
- Les pratiques

En particulier, la Ville de Clermont-Ferrand propose des itinéraires culturels dans les différents domaines artistiques s'appuyant sur les ressources municipales et partenariales les plus emblématiques. Ces itinéraires sont conçus comme des parcours de découverte structurés en différentes étapes réparties tout au long de l'année, dont les livrets d'accompagnement permettent de se faire une idée exhaustive.

Entre les mains des enseignants concernés, ces propositions ne sont pas en soi des PEAC mais permettent d'enrichir grandement le vécu des élèves et le montage des projets.

Nous sommes convaincus de l'apport inestimable que représentent ces expériences culturelles et artistiques et de l'investissement considérable offert par la Ville à toutes les écoles élémentaires clermontoises.



## SOMMAIRE

Ce dossier d'accompagnement est pensé comme un outil à visée pédagogique mis à disposition des enseignants en complément des documents ressources remis directement par les opérateurs culturels. Il propose quelques repères transversaux sur la thématique Musée tout en dégagant des notions propres à chaque opérateur.

<b>Le parcours musées</b> .....	<b>p. 4</b>
Qu'est-ce qu'un musée ? .....	<b>p. 4</b>
<b>Les opérateurs</b> .....	<b>p. 5</b>
Le musée d'art Roger-Quilliot (MARQ) .....	<b>p. 5</b>
Le muséum Henri-Lecoq .....	<b>p. 6</b>
Le musée Bargoin .....	<b>p. 8</b>
<b>Les musées de France</b> .....	<b>p. 10</b>
Petite histoire des musées .....	<b>p. 10</b>
Les missions d'un musée .....	<b>p. 12</b>
<b>Les pistes</b> .....	<b>p. 15</b>
Se préparer .....	<b>p. 15</b>
Profiter .....	<b>p. 15</b>
Pour poursuivre .....	<b>p. 15</b>
<b>Ressources et liens utiles</b> .....	<b>p. 16</b>
Bibliographie .....	<b>p. 16</b>
Sitographie .....	<b>p. 16</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>p. 17</b>
• Annexe 1 : Répertoire des métiers .....	<b>p. 17</b>
• Annexe 2 : Lexique .....	<b>p. 18</b>
• Annexe 3 : Le rôle du jeune visiteur/accompagnateur .....	<b>p. 19</b>
<b>Informations pratiques</b> .....	<b>p. 20</b>

## LE PARCOURS MUSÉES

Ce parcours a pour objectif de faire découvrir aux élèves les trois musées clermontois par la rencontre avec des objets de collections, des artistes et des professionnels, pour éveiller leur regard sensible sur le monde, favoriser leur créativité et leur capacité d'analyse.

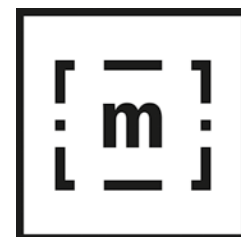
Les activités proposées par les équipes de médiation apportent aux plus jeunes des clés de compréhension pour observer, comprendre, apprendre, expérimenter, autour des collections et expositions temporaires tout en prenant plaisir à la découverte.



### QU'EST-CE QU'UN MUSÉE ?

Selon le Conseil International des Musées (ICOM) : « Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

Les musées de Clermont Auvergne Métropole sont des « Musées de France », appellation créée par la loi du 4 janvier 2002 et reconnaissable au logo ci-contre.



Il existe plus de 1 200 musées de France qui peuvent dépendre de l'État, des collectivités territoriales, d'associations ou de fondations.

Les musées sont souvent spécialisés selon le type de collections présentées : les musées d'art, les musées d'art et de civilisation, les musées d'arts décoratifs, les musées d'histoire et d'archéologie, les musées d'histoire naturelle, les musées thématiques (musique, costume...), etc.

Depuis leur invention jusqu'à nos jours, les musées se sont fortement développés dans tous les pays et ont beaucoup évolué. Aujourd'hui, ce sont de véritables lieux de vie culturelle dont les activités se sont largement diversifiées et s'adressent à tous les publics en vue de l'égal accès de tous à la culture.

Par ailleurs, avec le développement du numérique et des réseaux sociaux, le musée entre dans une démarche participative et collaborative et n'hésite pas à aller à la rencontre des publics les plus éloignés.

### LE MUSÉE D'ART ROGER-QUILLIOT [MARQ]

Le MARQ est une institution patrimoniale qui s'inscrit dans la dynamique de la politique culturelle et touristique à l'attention de tous les publics de Clermont Auvergne Métropole.

À Clermont-Ferrand, adossé aux remparts sud de la bastide historique de Montferrand, un ancien couvent d'Ursulines a été totalement rénové et restructuré par les architectes Adrien Fainsilber et Claude Gaillard, entre 1986 et 1990.

À l'extérieur, le bâtiment a conservé sa rigueur d'époque classique quand, en contraste, le parti architectural intérieur contemporain privilégie la luminosité et la déambulation, avec jeux de points de vue ouverts sur les différents espaces muséographiques. Autour d'un atrium couvert d'une étonnante verrière, s'organisent les espaces d'expositions temporaires et le parcours des collections permanentes.

La collection conserve et valorise 22 000 œuvres des différents domaines des beaux-arts, de l'époque médiévale au XX<sup>e</sup> siècle : peinture, sculpture, mobilier, objets d'art, arts graphiques, photographies et documents historiques ; 750 œuvres sont exposées dans un parcours de visite de 3 000 m<sup>2</sup>. Les étages sont desservis par des rampes qui induisent une progression dans différentes périodes de l'histoire de l'art.

La muséographie chronologique et syncrétique permet une découverte de l'art français mis en dialogue avec certaines œuvres européennes et met en exergue des chefs-d'œuvre et thématiques témoins de l'identité forte de l'histoire et du territoire auvergnat.

#### Hier pour demain

La vie des collections et les expositions du musée répondent à des enjeux majeurs :

- comprendre l'histoire des sociétés d'hier à travers des témoins de l'histoire de l'art
- proposer une mise en perspective conduisant à une réflexion sur nos modes de pensées contemporains par l'apprentissage de la lecture de l'image
- transmettre un intérêt patrimonial pour demain

Pour cela, l'étude, l'enrichissement et la valorisation de ses collections s'appuient sur la programmation d'expositions de référence, privilégiant l'accès à la découverte sensitive des œuvres d'art avec, en filigrane, un désir de transmission des savoirs.

#### Rêver/Apprendre/Admirer

Pour tisser des liens entre différents champs de la création et/ou de la diffusion culturelle, les actions sont co-construites en établissant des partenariats pluridisciplinaires. Elles se déploient dans un espace muséographique où l'architecture et les œuvres invitent au bien-être, à la découverte, à la rencontre et à la sociabilité.

Ces activités sont menées en direction de tous les publics, avec une importance particulière donnée à l'accompagnement du jeune public.

#### Les actions pédagogiques

Les objectifs de l'engagement du MARQ au sein des Parcours Culturels sont multiples :

- Sensibiliser les élèves à l'environnement culturel, patrimonial, muséal, artistique



- Donner du plaisir à la découverte d'un lieu culturel pour soi, et avec les autres
- Apprendre les codes sociétaux des lieux culturels
- Développer les sens et l'attention
- Donner du sens, comprendre une œuvre, un courant artistique
- Enrichir le vocabulaire, l'expression orale, l'expression écrite, acquérir des notions de chronologie historique
- Donner des clés de lecture du passé et du présent en s'appuyant sur les œuvres d'art et apprendre à porter un regard critique sur les pratiques/codes des sociétés passées et en comprendre l'héritage transmis à nos sociétés actuelles
- Mettre en corrélation les programmes scolaires et les œuvres d'art
- Établir des partenariats pluridisciplinaires avec une classe et/ou un établissement scolaire
- Permettre d'ancrer une pratique d'un lieu culturel : faire venir une première fois et faire en sorte que cette première visite soit ressentie et mémorisée avec une notion de plaisir
- Permettre de valoriser l'enfant « ambassadeur culturel », prescripteur au sein de son cercle familial et amical.

Le service des publics conçoit, réalise et propose des outils qui favorisent la découverte de l'art dès le plus jeune âge et accompagne la préparation à la conduite des projets pédagogiques et culturels des équipes enseignantes. Le travail de réflexion est élaboré de manière collaborative, à partir des collections du musée et des expositions afin que chaque enfant développe, à son rythme et de manière participative, un rapport constructif à l'art et aux notions de patrimoine. Les médiatrices culturelles accueillent également des groupes hors temps scolaires et organisent des ateliers d'initiation aux arts.

MARQ mode d'emploi est un espace en accès autonome dédié aux enfants à partir de 4 ans et à leurs accompagnants, pour apprendre des notions d'histoire de l'art en s'amusant.

Au centre de documentation, les enseignants sont accompagnés dans leurs recherches sur un mouvement, un thème ou un artiste. Le fonds documentaire est riche de 12 000 ouvrages sur l'art, le patrimoine, revues et ouvrages jeunesse. Le centre documentaire est ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 13 h et 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.

La photothèque du service scientifique peut vous transmettre, à la demande, des images numériques des collections.

Les documents pédagogiques sont accessibles en ligne sur le site Internet.

Ce musée est accessible aux personnes en situation de handicap.

## LE MUSÉUM HENRI-LECOQ

Le muséum Henri-Lecoq est installé depuis sa création dans l'ancien hôtel particulier en pierre de Volvic d'Henri Lecoq. Celui-ci a légué ses collections à la Ville de Clermont-Ferrand pour créer un nouveau muséum d'Histoire naturelle. Ces collections, notamment enrichies et préservées depuis plus d'un siècle, sont présentées aux publics depuis 1873. Exceptionnellement riche par le nombre et la variété de ses collections (près de 650 000 objets et spécimens), le muséum Henri-Lecoq est le seul muséum généraliste du Massif central.



Labellisé « Musée de France » en 2002, il est aujourd'hui composé de cinq départements scientifiques, d'un service d'accueil et d'un service des publics.

## Les différents départements

### Département Histoire des sciences et techniques

Il retrace l'histoire des sciences et techniques du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles à travers des scientifiques de renom et des instruments :

- Une collection de machines à calculer mécaniques en lien avec deux originaux de la machine à calculer de Blaise Pascal.
- Des fonds de scientifiques composés d'écrits et de matériel de laboratoire comme le ballon de Louis Pasteur. Les scientifiques locaux et contemporains sont mis à l'honneur, comme le professeur Philippe L'Héritier, célèbre généticien.
- La collection exceptionnelle du chimiste Antoine-Laurent de Lavoisier (3 200 pièces).

Le muséum, à travers ce département, participe à la mission nationale de sauvegarde du Patrimoine scientifique et technique contemporain (PATSTEC) et au Réseau des musées et collections techniques (Rémut).

### Département du Patrimoine écrit et graphique

Il regroupe des livres anciens, archives et documents iconographiques comme tous les ouvrages écrits par Henri Lecoq, ceux de sa bibliothèque ainsi que des ouvrages antérieurs à 1810 comme *L'Atlas minéralogique de la France* de Guettard et Lavoisier (1778).

Notes, photographies, inventaires anciens et manuscrits constituent les archives scientifiques qui proviennent de personnalités scientifiques régionales et/ou liées au muséum.

Les documents iconographiques regroupent les cartes géologiques publiées par Lecoq, des affiches publicitaires pour son fameux café de glands doux, et les planches aquarellées de champignons réalisées sous la direction de Martial Lamotte.

En complément, plus de 14 000 ouvrages forment la riche bibliothèque scientifique du muséum.

### Département de Botanique

Il rassemble les herbiers, collections de plantes sèches conservées entre des feuilles de papier. Ces collections ont pour origine le très riche herbier d'Henri Lecoq auquel, au fil des années, se sont rajoutées les planches de botanistes connus ou moins célèbres. Ces archives scientifiques contiennent des informations sur la flore du Massif central et d'une grande partie de l'Europe, de 1790 à nos jours. Des séries de graines et fruits ainsi que des spécimens en plâtre complètent les herbiers.

### Département Géologie

Il dénombre près de 50 000 échantillons de roches, de minéraux et de fossiles. Ils ont été rassemblés et étudiés par des scientifiques ou des amateurs soucieux de mieux comprendre la formation de la Terre et son évolution. Ces collections apportent également des informations sur la géologie du Massif central.

### Département de Zoologie

Il abrite les collections de vertébrés, de provenance régionale principalement et mondiale. Les collections entomologiques constituées de 290 000 insectes sont représentatives de la faune régionale. Les collections de mollusques (120 000 coquilles marines, terrestres et dulçaquicoles d'origines régionale et mondiale) proviennent pour l'essentiel de collections du fonds ancien du muséum.

Par leur intérêt scientifique, les collections permettent de participer à des programmes de recherche (biohistoire des populations, études génétiques, etc.). Elles abritent un dépôt issu des collections universitaires.

## Les actions pédagogiques

Le muséum propose chaque année des expositions temporaires, des ateliers, des visites afin de développer le goût des sciences et de sensibiliser chacun à notre environnement naturel. Il aime à nous questionner sur notre rapport aux sciences, techniques et à la Nature, sans oublier le lien avec les arts.

La visite du muséum est un moment de découverte, d'apprentissage, d'éveil et d'expérience sensible accessible à tous.

Pour les scolaires, le programme éducatif du muséum propose des approches pédagogiques variées. De nombreuses ressources adaptées aux programmes scolaires et aux niveaux des élèves sont mises à disposition des enseignants.

## LE MUSÉE BARGOIN

Le musée Bargoin, bâtiment néoclassique et emblématique au cœur de la ville, a vu le jour grâce au legs et à la volonté du pharmacien clermontois Jean-Baptiste Bargoin (1813-1885). Sa construction, de 1899 à 1903, fait intervenir des personnalités locales : l'architecte Dionnet pour les plans, le sculpteur Gray pour les bas-reliefs de façade et l'artisan Bernardin pour la ferronnerie. Inauguré en octobre 1903, le musée Bargoin abrite initialement les collections de peinture, sculpture, archéologie et ethnographie de la Ville de Clermont-Ferrand.

En 1992, la construction du musée des Beaux-arts (et le transfert des collections) laisse libre l'espace des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages pour accueillir le musée du Tapis d'Art et conserver les collections d'archéologie au rez-de-chaussée et à l'entresol. Depuis 2006, ces deux fonds (archéologie et tapis/arts textiles) sont réunis en une seule et même entité : le musée Bargoin, et ses deux départements.

Le musée Bargoin propose des collections particulièrement riches et originales.

### Les différents départements

#### Département Archéologie

Les collections ont été constituées au fil du temps, grâce aux dons d'érudits et collectionneurs locaux, aux acquisitions effectuées par les conservateurs successifs et aux dépôts de particuliers ou d'institutions publiques comme l'État. Bien qu'elles comportent quelques pièces extra-européennes, elles rassemblent pour l'essentiel des découvertes réalisées dans le bassin clermontois et, plus généralement, le département du Puy-de-Dôme.

Leur présentation, renouvelée en 2016, permet d'esquisser l'histoire des sociétés qui se sont succédé en Basse Auvergne à partir des éléments de culture matérielle mis au jour lors des différentes fouilles archéologiques. Le parcours d'exposition est organisé de manière chronologique, abordant successivement la préhistoire (Paléolithique, Néolithique), la protohistoire (âge du Bronze, âge du Fer) et l'Antiquité gallo-romaine. Pour chacune de ces périodes, les sites emblématiques sont mis en lumière. Des thématiques essentielles à la compréhension des différentes cultures (croyances, rites funéraires, techniques...) jalonnent le parcours.





### Département Arts textiles

Il propose un large panorama de textiles extra-européens (Proche et Moyen-Orient, Asie Centrale, Caucase, Extrême-Orient, Asie du Sud-Est, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne) allant du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles. Au-delà des textiles d'exception, c'est surtout l'Homme qui est mis en valeur : celui qui tisse, teint, coud, crée, vit et transmet. Géographiquement éloigné, l'ailleurs est là, tout près de nous, enrichissant, nous montrant d'autres possibles et surtout nous offrant l'occasion d'un voyage hors du commun. Celui-ci est envisageable grâce à la richesse et à la diversité des collections du musée, aux prêts d'institutions ou de collectionneurs. Les collections textiles, particulièrement sensibles à la lumière, ne peuvent être exposées de manière permanente. Cette contrainte, imposée pour la préservation des pièces, permet d'explorer, grâce à des expositions temporaires d'envergure, la richesse et la diversité des textiles du monde.

Les acquisitions de ces dernières années et les nombreuses collaborations avec des structures internationales, inscrivent aujourd'hui le musée comme un établissement de référence, à l'expertise reconnue et recherchée.

### Les actions pédagogiques

Outre la découverte des collections/expositions du musée, les objectifs du Parcours musées sont multiples :

- compléter et renforcer les enseignements scolaires de manière concrète et moins formelle
- développer le sens de l'observation et l'esprit d'analyse
- sensibiliser à l'autre et favoriser l'ouverture au monde et aux cultures
- découvrir le musée et se l'approprier comme un lieu de vie.

Le Service des publics du musée Bargoin a pour mission d'accueillir et d'accompagner les publics. Il propose tout au long de l'année une programmation riche et diversifiée en lien avec les collections et les expositions du musée.

Ateliers, visites commentées, conférences, rencontres, spectacles, grandes manifestations et petits rendez-vous, l'objectif est de partager, échanger et transmettre un autre regard sur les cultures et sur le passé.

### PETITE HISTOIRE DES MUSÉES

L'origine du mot musée remonte à la Grèce antique où le *museion* désignait le temple consacré aux Muses à Alexandrie (vers 280 av. J.-C.). Cependant, la définition moderne du mot comme collection d'œuvres exposée au public est beaucoup plus récente. Bien que comportant une collection d'œuvres, le *museion* d'Alexandrie était davantage un centre de recherche pour les savants et érudits qu'un lieu dédié à la délectation et à l'éducation du peuple.

De tout temps, puissances et puissants ont collectionné les œuvres d'art mais leur admiration est longtemps restée le privilège d'un petit cercle d'érudits, savants et amateurs éclairés qui les étudiaient et comparaient, et des artistes qui apprenaient et confrontaient leurs talents dans les académies, invités par les princes italiens de la Renaissance qui, les premiers, ont réuni leurs collections dans des galeries.

En France, le goût des collections se développe aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Au XVI<sup>e</sup> siècle, François I<sup>er</sup> est le premier souverain collectionneur, avec son fameux cabinet de tableaux enrichi par les souverains qui lui succédèrent, mais aussi les conflits qui agitèrent l'Europe. C'est Henri IV qui fait construire la grande galerie du Palais du Louvre, pour y exposer les œuvres et y loger les artistes qui travaillent pour lui.

Dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, des collections d'un genre nouveau se répandent en Europe : les cabinets de curiosités qui rassemblent de nouveaux types d'objets, des curiosités naturelles ou artificielles témoignant du goût pour le rare, l'étrange, l'exotique.



Cabinet de Ferrante Imerato, Naples, fin XVI<sup>e</sup> siècle

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit progressivement de nombreuses collections privées s'ouvrir au public, comme la Galerie des Offices à Florence dans les années 1780. Par-delà les frontières françaises, à l'instar de l'Ashmolean Museum de l'université d'Oxford (1683), plusieurs grands musées ouvrent leurs portes comme le British Museum à Londres en 1759. En France, la galerie du Luxembourg est accessible au public dès 1750 pour faire connaître les œuvres majeures des collections royales. Dès la fin du siècle précédent, en province, les villes, soucieuses de préserver et transmettre leur histoire, participent à la création de musées. Ainsi,



British Museum (Londres)

Toulouse ouvre une galerie de portraits au Capitole dès 1674, Dijon expose les collections de son école de dessin dans un « Muséum » à l'origine du futur musée de Beaux-arts dès 1787.

Sur le territoire français, c'est sans conteste la Révolution qui transforme ces initiatives en une réelle politique publique avec l'apparition de la notion de patrimoine collectif. La sauvegarde des biens nationaux confisqués soumis au vandalisme révolutionnaire est un enjeu de taille, pour éduquer le peuple et lui permettre l'accès au Beau. À cet égard, la création du Muséum central des arts en 1792, qui deviendra le musée du Louvre en 1848, est emblématique. Le muséum national d'histoire naturelle est créé l'année suivante en 1793, sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de celui de l'Environnement. À la suite, l'arrêté Chaptal de 1801 crée quinze musées dans les plus grandes villes de province par l'envoi de collections d'œuvres en provenance de Paris.



Le musée du Louvre (Paris)

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, des musées de toute sorte fleurissent sous l'impulsion des municipalités, mais aussi des sociétés savantes et des collectionneurs privés. Le champ des musées s'est élargi : face aux progrès de l'industrialisation, il se veut à la fois conservateur de passé et facteur de progrès en tant que garant des valeurs artistiques.

Dès les années 1920, la notion du « musée d'art moderne » apparaît en réaction vis-à-vis d'une conception passéiste du musée héritée du siècle précédent (Museum of Modern Art [MoMa] à New York, 1929). Les pratiques muséographiques sont remises en cause : à la surcharge et l'entassement, on préfère un mode de présentation plus neutre et aéré qui

l'expression de la diversité culturelle comme moyens d'affirmer l'identité de communautés ethniques ou sociales qui se reconnaissent au travers d'un territoire, d'une activité, d'un patrimoine.

Depuis une quarantaine d'années, de grands chantiers de constructions, extensions, rénovations, réhabilitations ont vu le jour à Paris et en province. Ces musées ont un trait commun : ils répondent à un programme complexe prenant en compte une multiplicité d'activités : espaces d'exposition, centres de recherche, de documentation ou de restauration d'œuvres, auditoriums, librairies-boutiques, services de restauration...



Le musée d'Orsay (Paris)

privilegie la mise en valeur de l'objet pour lui-même. On crée des réserves et des galeries d'étude, on aménage des espaces dédiés aux expositions temporaires. Pour traiter de ces questions, la profession des musées s'organise, la muséographie se développe.

Dans les années 1970, en période de modernisation et décolonisation, un nouveau type de musée apparaît : les musées d'ethnologie et les écomusées se veulent

La fin du XX<sup>e</sup> siècle voit surgir un nouveau modèle d'établissement, qui place les publics au cœur de ses préoccupations et contribue au développement culturel comme à la définition d'un patrimoine. Le musée du XXI<sup>e</sup> siècle est pensé comme un lieu ouvert, garant de la diversité culturelle. Participant à la construction de soi et vecteur de lien social, il est pleinement ancré dans la société d'aujourd'hui.

## LES MISSIONS D'UN MUSÉE

Selon la loi du 4 janvier 2002, les musées de France ont pour mission de :

- conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections
- rendre leurs collections accessibles au public le plus large
- concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture
- contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

### Enrichir

Les **acquisitions** permettent aux musées d'enrichir leurs collections. Elles peuvent se faire :

- par des achats auprès de particuliers, de marchands ou en vente publique
- par des dons de collectionneurs ou descendants d'artistes ou des legs
- par des dépôts d'œuvres appartenant à un autre musée ou une autre administration et qui peuvent être déposées dans un musée qui va en assurer la conservation et la diffusion pendant une certaine durée
- par des donations, procédés pour les musées nationaux, qui permettent de s'acquitter du paiement de certains impôts (droit de succession, impôt sur la fortune) par la remise d'œuvres d'art, livres, objets de collection, documents, de haute valeur artistique ou historique

### Étudier

Pour étudier leurs collections, les musées doivent d'abord les identifier, les classer : elles sont donc inventoriées. Un **numéro d'inventaire** leur est attribué et marqué dessus selon des normes réglementaires. D'une manière générale, l'inventaire permet de lister, nommer, classer, photographier chaque objet entrant dans les collections d'un musée de France. Le registre d'inventaire qui compile toutes ces données est conservé précieusement. C'est un document juridique et administratif attestant de la présence et de l'appartenance d'un objet à la collectivité dont il dépend. Aujourd'hui, la gestion informatisée des collections et de l'inventaire a conduit à l'abandon progressif des registres manuscrits au profit d'une version imprimée. La numérisation des collections permet des recherches plus rapides et efficaces, l'intégration de photographies et de compléter la documentation liée aux collections.

Les collections des musées de France appartiennent à la nation, elles ne peuvent être vendues ou cédées ; on dit qu'elles sont **inaliénables**. Elles sont aussi **imprescriptibles**, c'est-à-dire qu'un objet perdu ou volé peut être récupéré par le musée propriétaire sans limite de temps et même si celui-ci a été revendu et appartient à un particulier. Pour s'assurer qu'aucun bien des collections n'a disparu ou n'a été détruit, vérifier son état et sa localisation, il faut procéder au récolement tous les 10 ans.

## Conserver et restaurer

Afin de préserver ses collections en bon état, le musée doit respecter des mesures de **conservation préventive** pour éviter les dégradations dues à plusieurs facteurs possibles. Le conservateur connaît les collections dont il a la charge et doit veiller à ce que toutes les conditions soient réunies pour maintenir leur état de conservation.

Le **climat**, c'est-à-dire la température et l'hygrométrie, doit être contrôlé pour minimiser les variations. Certains matériaux se dégradent face au manque ou à l'excès d'humidité ou en présence d'une température trop élevée ou trop basse. Par exemple, les matériaux organiques tels que le bois, le cuir, le textile peuvent se déformer, se fendiller, se casser...

Les collections sont aussi sensibles à la **lumière**. Toute source de lumière, naturelle ou artificielle, émet des rayonnements ultra-violet et infrarouges. Les objets sont classés selon leur sensibilité à ces rayonnements. Les matériaux organiques comme le papier, le textile de laine ou de coton sont plus sensibles que les métaux, la pierre ou la terre cuite. On utilise un luxmètre pour mesurer l'intensité lumineuse, qui s'exprime en lux. L'éclairage dépend aussi de la durée d'exposition à la lumière de l'objet.

Les **vibrations** doivent être limitées car elles constituent également un facteur d'altération important : elles peuvent provenir de la circulation automobile, des trains, des avions, mais aussi de l'instabilité des vitrines ou des conditionnements, ou être engendrées par les manipulations et déplacements des collections. Il est donc important de manipuler les œuvres avec précaution. À titre d'exemple, le port de gants spéciaux est recommandé pour éviter le dépôt de sueur ou de saleté sur les objets.

Dans l'air, les **polluants et la poussière** sont également susceptibles de causer des dégradations importantes. Il convient donc de limiter au maximum ces facteurs dégradants.

Enfin, si les collections sont conservées dans un milieu inadapté, **des insectes, rongeurs et des moisissures** peuvent apparaître et se développer. Pour prévenir des infestations, les lieux doivent être propres et en ordre. Les collections doivent être inspectées régulièrement afin de déceler à temps tout signe de dégradation.



Le mouvement des collections

Pour préserver ses collections des vols, incendies, actes de vandalisme..., le musée doit aussi veiller à leur **sécurité** par divers moyens. Des agents de surveillance font des rondes régulières dans les salles ouvertes au public. Des systèmes de vidéo et télésurveillance et des alarmes peuvent compléter le dispositif.

Si une œuvre des collections est dégradée, on peut programmer sa **restauration**. La restauration ne rétablit jamais l'objet dans son état originel mais elle permet de prolonger son existence et de lui rendre sa lisibilité.

La restauration répond à plusieurs règles :

- les produits et matériaux utilisés doivent être réversibles
- les produits employés doivent rester stables dans le temps
- les interventions doivent être visibles

À la fin de chaque intervention, le restaurateur remet au musée un rapport de restauration, indiquant tous les produits utilisés et les traitements effectués, afin que le musée garde une trace de l'opération.



Réserve - Musée Bargoin

Face à l'ampleur des collections et des exigences de conservation, les musées disposent de **réserves** aménagées pour entreposer et conserver les biens qui ne sont pas présentés au public. Les pièces en réserve peuvent aussi servir à remplacer un objet prêté pour une exposition, ou en cours de restauration. Les réserves font partie des « coulisses » du musée et ne sont généralement pas ouvertes au public, sauf à titre exceptionnel, aux chercheurs par exemple, ou lors d'événements ponctuels.

### Valoriser

Exposer c'est présenter, organiser, confronter les biens du patrimoine pour donner au public la possibilité de les découvrir, les comprendre, s'enrichir à leur contact.

Une **exposition permanente** est une exposition dont la durée de présentation n'est pas limitée. Une **exposition temporaire** est une exposition dont la durée de présentation est limitée (entre 3 et 9 mois généralement). La période peut être conditionnée par la durée limitée de prêts des objets ou des collections entre institutions, surtout lorsqu'ils sont fragiles ou sensibles.



Exposition temporaire - Musée Bargoin

La notion d'exposition est étroitement liée à celle de la **muséographie**. Le muséographe est le scénariste de l'exposition. Il propose une mise en discours à partir des données scientifiques qu'il collecte, sélectionne et organise. À la manière d'un chef-d'orchestre, il coordonne l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de l'exposition.

Chaque projet d'exposition est unique et fait l'objet d'une **scénographie** qui lui est propre. Véritable mise en scène des objets présentés, elle doit servir le discours de l'exposition et aider à la compréhension des contenus. Elle doit aussi veiller à respecter les règles de conservation préventive, de sécurité des objets mais aussi des publics, de circulation, d'accessibilité, etc.

À partir du propos et du synopsis de l'exposition, le scénographe déroule le parcours de visite en créant des ambiances et des espaces distincts matérialisés par les salles, des cimaises, des jeux de couleurs...

On parle en général d'**accrochage** pour désigner l'installation des objets dans l'exposition et la manière dont ils sont exposés. Les tableaux sont généralement disposés sur les cimaises, les pièces en volume sur des supports, comme les sculptures sur des socles. Les pièces les plus fragiles sont protégées dans des vitrines sécurisées. Des supports sur-mesure peuvent être réalisés pour des objets de forme et matière particulières (pièces de tissus, masques...).



Scénographie d'exposition - MARQ

Au XIX<sup>e</sup> siècle, par souci d'accumulation on pratiquait l'accrochage des tableaux en tapissage : les toiles étaient juxtaposées et étagées de manière à occuper tout l'espace disponible. Aujourd'hui, on a tendance à alléger la présentation pour favoriser la circulation du regard.

Dans le musée, la **signalétique** est importante. Elle informe, guide et facilite l'orientation des visiteurs dans les divers espaces du musée. À proximité des objets exposés, le cartel donne des indications plus ou moins développées sur ce qui est montré.

Avant son ouverture au public, en général la veille, une exposition est inaugurée en présence de tous ceux qui ont travaillé à sa réalisation et de personnes extérieures au musée qui ont reçu un carton d'invitation. L'**inauguration**, appelée aussi communément vernissage, est un moment privilégié pour découvrir l'exposition en avant-première. Elle débute souvent par un discours officiel et se clôture par un buffet convivial.

### **Éduquer et transmettre**

La **médiation** est un ensemble d'actions mises en place par le musée pour faciliter et optimiser la rencontre entre le public et les collections ou expositions. La place de la médiation est devenue prépondérante pour favoriser l'égal accès de tous à la culture. Il n'y a pas de médiation sans information et accompagnement du public. La première

difficulté réside dans la diversité des publics et de son niveau de compréhension. La seconde est de donner les clés de compréhension d'objets aussi variés qu'il existe de domaines tels que l'art, les sciences naturelles, l'histoire... Pour le médiateur culturel, il s'agit d'informer le visiteur avant, pendant et après sa visite.

Atelier d'expression plastique - MARQ



Visites de groupe - Muséum Henri-Lecoq



### SE PRÉPARER

Pour que la visite se déroule dans les meilleures conditions possibles, éveiller la curiosité des élèves et les rassurer, il est nécessaire de la préparer en amont.

Plusieurs pistes de réflexion peuvent être explorées.

➤ On peut s'interroger :

- Qu'est-ce qu'un musée ? Trouver des exemples de musées en dehors de la ville, de renommée et de taille diverses.

- Qu'est-ce qu'une collection ? Faire des recherches sur des collections à l'origine de la création de musées ou exposées dans des musées.

Consulter la base Joconde, portail des collections des Musées de France

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm>

Consulter la base des spécimens en sciences naturelles

<http://www.gbif.fr/>

- Quels lieux pour les musées ? Rechercher des exemples de bâtiments différents pouvant abriter des musées.

- Qui travaille dans un musée ? Dresser une liste de questions à poser aux professionnels du musée disponibles (cf. Annexe 1).

Pour vous aider, des visites filmées :

<http://www.expositions.education.fr>

➤ Faire des recherches sur le vocabulaire des musées (cf. Annexe 2).

➤ Avant la découverte d'une exposition, on peut consulter les documents d'information à disposition du public pour avoir une première idée de ce que l'on va voir et échanger sur ce que l'on s'attend à découvrir (affiches, flyers, visuels mis à disposition, articles de presse...).

➤ Aller au musée, c'est se rendre dans un lieu public où les règles du vivre ensemble sont essentielles pour bien profiter de la visite dans le respect d'autrui. Pour cela, il peut être utile de dire en amont aux élèves ce qu'on attend d'eux lors de la sortie, en consultant par exemple la charte du Môm'Art : <http://mom-art.org/> (cf. Annexe 3).

### PROFITER

Il est généralement utile de rappeler à nouveau les consignes de visites du musée avant d'entamer la séance.

Tous les visiteurs sont invités à se déplacer dans le calme au musée et l'encadrement du groupe par les accompagnateurs est essentiel pour garantir le bon déroulement de la séance ; ils peuvent être sollicités par l'équipe du musée pour la

bonne marche de l'activité.

On observe mieux en se plaçant à bonne distance de l'objet ou de l'œuvre à découvrir, ni trop près, ni trop loin. Parfois, des fils ou des estrades sont placés au sol devant les objets ou les œuvres les plus fragiles pour tenir le visiteur à distance.

En fonction du mode de présentation des objets, il est parfois possible de tourner autour pour mieux observer comme pour un objet en volume par exemple.

Il est recommandé de lire les cartels placés à côté des œuvres qui apportent des informations essentielles pour la connaissance et la compréhension de ce qui est exposé.

Pendant la découverte du musée, les enfants peuvent manifester leurs impressions et émotions liées à la découverte du musée dans le respect des règles définies au sein du groupe (surprise, joie, tristesse, curiosité...).

### POUR POURSUIVRE

De retour à l'école, les échanges entre les élèves permettront de faire le point collectivement sur ce qui a été vu et compris au musée et éventuellement aller plus loin dans la découverte :

- Au fil des séances du parcours, se remémorer ce qui a été vu dans chacun des trois musées.

- Garder une trace et s'exprimer, par la parole, par l'écriture, par le dessin...

- Imaginer individuellement ou collectivement une nouvelle affiche pour une exposition, un cartel pour un objet ou une œuvre qui a marqué.

- Comparer les différences et similitudes entre les musées découverts au fil du parcours.

Pour prolonger la fréquentation du musée, chercher quels sont les autres musées à proximité de Clermont-Ferrand, dans le département, la région.

- Constituer une collection, la présenter pour la partager.

- Définir et inventer un musée imaginaire.

- Réaliser une exposition au sein de la classe, au sein de l'école...

## RESSOURCES ET LIENS UTILES

### **Bibliographie**

E. Gangloff, M. Freydefont, S. Muston, *Scénographier l'art*, Réseau Canopé, coll. Maîtriser, 2015

Anne Giraudeau, *Arts visuels et collections, cycles 1, 2 et 3*, CRDP de Poitou-Charentes, coll. Agir, 2007

Roland Schaer, *L'invention des musées*, coll. Découvertes Gallimard, Paris, Gallimard/RMN, 1993

### **Sitographie**

<https://www.clermontmetropole.eu/bouger-se-divertir/le-dynamisme-culturel/les-musees-de-clermont-auvergne-metropole>

<http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts>

<http://histoiredesarts.culture.fr>

<http://art.rmngp.fr/fr>

<http://www.expositions.education.fr>

<https://www.mnhn.fr>

<https://www.icom-france.com/fr>





## ANNEXES

### ANNEXE 1 : RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

**Chargé d'accueil :** accueille, informe et oriente le public au sein du musée. Il peut également être chargé de la billetterie.

**Chargé de communication :** définit et met en œuvre des actions de communication visant à promouvoir le musée et ses actions auprès des publics mais aussi des journalistes, sociétés, comités d'entreprises, associations de tourisme... Il peut aussi être amené à rechercher de nouveaux partenaires afin d'engager des actions de mécénat.

**Chargé de sécurité et de surveillance :** connaît et fait respecter les normes et mesures de sécurité des biens et des personnes.

**Commissaire d'exposition :** conçoit et pilote l'organisation d'une exposition.

**Conservateur du patrimoine :** étudie, classe, conserve, entretient et met en valeur les œuvres d'art, archives, monuments, etc., avec un objectif : le transmettre aux générations futures. Il est aussi responsable de l'enrichissement des collections par le biais des acquisitions.

**Documentaliste :** au centre de documentation du musée, met à disposition des personnels du musée, des chercheurs, des enseignants... et du public les ressources documentaires autour des collections, des expositions et de l'actualité artistique et culturelle liée au musée. Il complète le fond documentaire et peut échanger des catalogues avec d'autres musées.

**Électricien :** assure l'entretien des installations du bâtiment et gère le montage électrique lors d'une exposition (système d'éclairage, écran, matériel informatique...) ou d'un événement organisé dans le musée.

**Graphiste :** conçoit la mise en forme des contenus écrits et visuels. La conception graphique détermine le choix des typographies, la hiérarchie des informations, le positionnement des illustrations, etc. Le graphisme est indissociable de la scénographie et se construit simultanément, notamment lors d'une exposition.

**Médiateur culturel :** assure le relais entre les publics et le musée. Il est chargé de définir, de concevoir et de mettre en œuvre des animations ou actions culturelles autour des collections et expositions (visites, ateliers, manifestations culturelles...). Il peut être amené à créer des supports à visée pédagogique et ludique (mallettes, dossiers, livrets...). Ces outils sont des facteurs de transmission qui donnent des clés de lecture et de compréhension au visiteur et l'amène à apprécier ainsi les œuvres, objets...

**Menuisier :** réalise les travaux de menuiserie nécessaires à l'aménagement des espaces du musée et à la mise en valeur des collections (cimaises, socles, étagères...).

**Peintre :** réalise les travaux de peinture dans les espaces du musée pour assurer l'entretien du bâtiment ou la conception d'un nouvel espace comme une exposition temporaire (cimaises, mobilier scénographique...).

**Régisseur des collections :** est chargé de l'inventaire des collections qui permet de les identifier et les connaître. Le régisseur s'occupe aussi du mouvement des collections, lorsqu'elles doivent être déplacées, comme lors du prêt d'une œuvre à un autre musée pour une exposition temporaire.

**Régisseur technique :** conduit l'exploitation, l'entretien et la maintenance des dispositifs, équipements et éléments d'exposition.

**Restaurateur :** identifie les altérations de l'objet puis détermine le type d'intervention, les traitements, le temps nécessaire à la restauration selon l'époque, les matériaux employés... Il doit être au fait de l'évolution des techniques de restauration et doit respecter l'authenticité de l'œuvre. Restaurer demande un savoir-faire traditionnel, le même que celui utilisé par l'auteur de l'objet d'origine.

**Scénographe :** crée les ambiances et les univers du parcours de visite en interprétant le contenu de l'exposition. Il théâtralise l'espace par la réalisation de dessins, plans, maquettes ou autres médias pour que l'exposition soit cohérente et son contenu compris par le visiteur.

## ANNEXE 2 : LEXIQUE

**Accrochage** : installation physique des objets dans une salle d'exposition, préalablement définie par une thématique ou le choix du conservateur.

**Acquisition** : objet entré dans les collections d'un musée de France après avis d'une commission scientifique.

**Cartel** : étiquette ou plaquette placée près de l'objet exposé et mentionnant principalement les informations suivantes : auteur, titre, date, technique, matériau, numéro d'inventaire. Certains cartels sont plus développés que d'autres et contiennent des informations plus détaillées et utiles à la compréhension de l'objet.

**Cimaise** : mur modulable sur lequel sont accrochées des œuvres en fonction de l'exposition.

**Conservation préventive** : ensemble d'actions directes ou indirectes menées sur les collections afin de prévenir toute dégradation et ainsi prolonger la vie des objets.

**Inventaire** : ou registre d'inventaire, est un document administratif et juridique officiel. Il prouve le titre légal de propriété du musée. Il contient toutes les informations essentielles sur les objets et sert de base à l'établissement de tout le système de documentation du musée.

**Mécénat** : participation financière d'entreprise, organisation ou personne privée pour aider les musées à mener à bien leurs missions.

**Muséologie/muséographie** : la muséologie est la science du musée, réflexion théorique sur la notion même du musée, sa définition, son rôle, ses différentes formes, etc. La muséographie est la mise en place pratique et technique de ces théories.

**Récolement** : opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : sa présence dans les collections, son état, son marquage, la conformité de son inscription à l'inventaire. Le récolement, obligatoire tous les dix ans, est mené par campagnes planifiées en fonction de l'organisation du musée (par lieu, technique, corpus ou campagne annuelle).

**Restauration** : processus de protection et de réparation d'un objet des collections afin de le conserver ou de lui rendre son meilleur état pour qu'il soit lisible par le visiteur.

**Scénographie** : désigne l'organisation de l'espace scénique. Elle correspond au fait d'organiser l'accrochage d'une exposition.



## **ANNEXE 3**

### **Le rôle du jeune visiteur**

Pour profiter durablement de la sortie, nous vous suggérons au préalable de rappeler ces quelques consignes à vos élèves :

- Je suis attentif dès l'accueil et je respecte le personnel et les lieux.
- Je vais aux toilettes avant ou après la séance.
- Je me déplace avec mon groupe en marchant calmement.
- Je ne touche pas les œuvres et les objets pour ne pas les endommager.
- J'écoute et observe attentivement.
- Je peux participer en prenant la parole au bon moment.
- Je peux exprimer mes émotions.
- Si j'aime ou je n'aime pas, j'argumente et j'écoute l'avis des autres.
- Avant de partir, je remercie avant de dire au revoir.

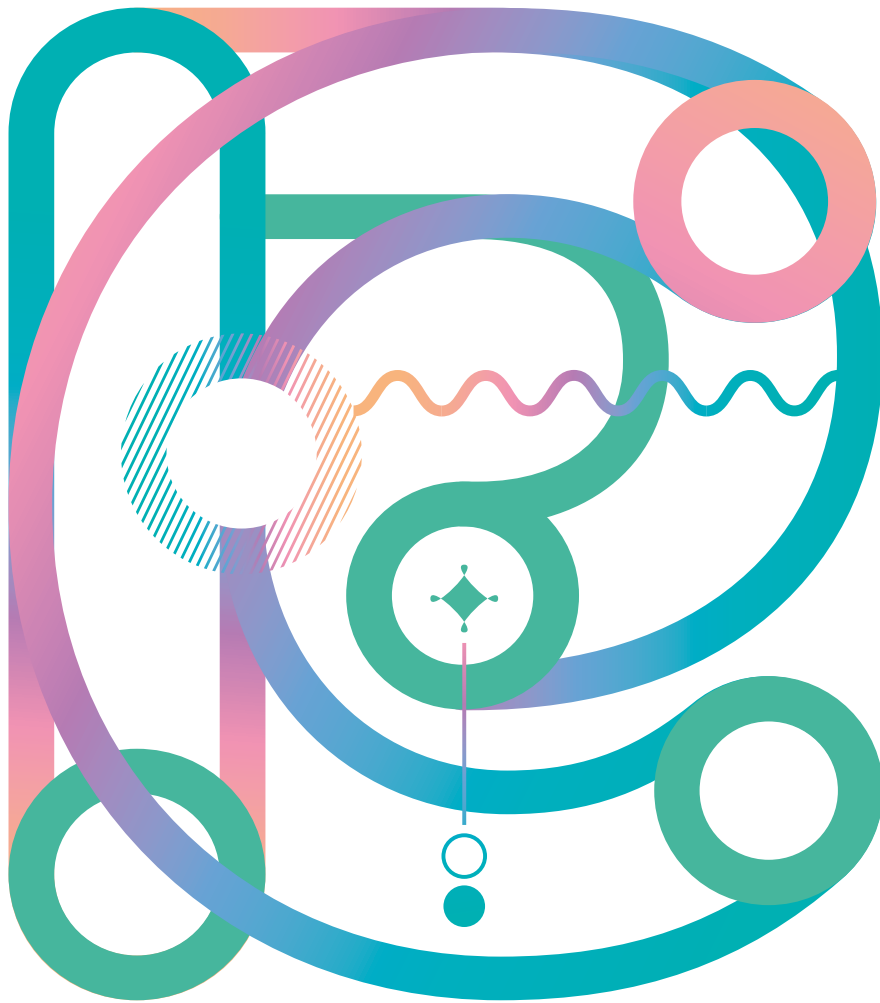
### **Le rôle de l'accompagnateur**

Avant la visite, en tant qu'accompagnateur, il est préférable que vous :

- soyez sensibilisé à la visite,
- soyez informé des objectifs du parcours,
- ayez eu connaissance à l'avance du mode de déroulement de la séance et de votre rôle,
- ayez pris connaissance des consignes diffusées auprès des élèves.

Pendant la visite, il est attendu que vous :

- soyez responsable de votre groupe,
- veilliez au respect des consignes,
- animiez votre groupe dans le cadre défini par l'enseignant,
- respectiez le temps imparti à chaque activité.



**Direction de la Culture  
Ville de Clermont-Ferrand  
Place de la Bourse  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 42 63 76**

**Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h 45**

**[parcoursculturels@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:parcoursculturels@ville-clermont-ferrand.fr)  
[www.clermont-ferrand.fr](http://www.clermont-ferrand.fr)**

